

# Les Minutes de l'Innovation

## Appel à communication



A l'occasion des rencontres #FASN Parcours innovant du 27 juin à Paris, la campagne « Faire avancer la santé numérique » lance un appel à communication sur le thème de l'innovation numérique dans l'organisation des parcours en santé.

**Lancement de l'appel à communication : 22 avril 2019**

**Date limite de réception des dossiers : 10 juin 2019**

**Sélection des dossiers et annonce aux candidats : 17 juin 2019**

**Date limite de réception des présentations : 24 juin 2019**

### 1) Présentation

Les Minutes de l'Innovation visent à évaluer et promouvoir des projets innovants ayant une dimension numérique et un impact sur l'organisation des parcours en santé. Elles permettent de valoriser les organisations et acteurs qui font bon usage de la technologie au service d'un système sanitaire et médico-social plus efficient.

Certains projets e-santé ont vocation à se généraliser sur tout le territoire. Il apparaît donc nécessaire de pouvoir évaluer leur utilité, leurs facteurs de réussite et leurs plus-values tant en termes de santé publique qu'en termes d'usage ou d'efficacité économique.

### 2) Déroulé

#### Pourquoi participer ?

Parce que vous êtes convaincu que votre projet est innovant et produit un impact positif sur notre système de santé.

Votre projet vise à :

- Mettre en place des outils numériques (télémédecine, plateforme de coordination, etc.) au service du parcours des patients ;
- Faciliter l'exercice coordonné des professionnels impliqués dans le parcours du patient ;

- Améliorer la qualité ou la sécurité de la prise en charge à domicile des patients ;
- Accompagner la prise en charge des patients inscrits dans un parcours complexe ;
- Optimiser les actions de prévention au service des malades chroniques ;
- Faciliter l'usage des technologies numériques pour les acteurs du parcours.

En participant aux Minutes de l'Innovation, vous bénéficiez :

- D'un pitch de 8 minutes dans les Lab et Tables-Rondes du programme,
- D'une visibilité pour vous et votre projet,
- D'un réseau d'experts régionaux et nationaux avec qui vous pourrez échanger et partager vos expériences,
- Du retour des professionnels de la filière et de leurs questions,
- Des prestations et actions de communication décrites plus bas.

### Qui peut participer ?

Les projets éligibles devront répondre a minima à 2 des critères de sélection mentionnés plus bas. Ces projets doivent être finalisés ou en cours de déploiement. Ils doivent être assez avancés pour permettre un retour d'expérience concret des réalisations et actions menées par l'équipe qui en est en charge.

Les entreprises et acteurs industriels ne sont pas habilités à présenter leurs projets.

### Comment sont sélectionnés les projets ?

Tous les projets seront sélectionnés par le comité scientifique du programme #FASN Parcours innovants au regard de leur performance sur 5 aspects : accessibilité, coordination, efficacité, co-construction, décloisonnement.

Le comité scientifique sélectionnera les projets à partir des informations que les porteurs de projet auront renseigné dans le formulaire ci-après. Il est donc **déterminant de bien remplir les champs du formulaire « fiche projet »** qui servira de base à l'évaluation. Les 3 projets les mieux notés seront alors fléchés dans les différentes sessions du programme en fonction des sujets abordés.

### Comité scientifique

- Véronique BILLAUD, Directrice déléguée aux Politiques régionales de santé, ARS PACA
- Michel COUHERT, Directeur de l'offre de soins de l'autonomie et des parcours, La Mutualité Française
- Sandrine DEGOS, Directrice de publication d'Health&Tech Intelligence & Présidente de Care Insight
- Johan GIRARD, Délégué national filière personnes âgées et domicile, Croix-Rouge Française
- Daniel HARDY, Référent numérique de la Commission Santé, UNIOPSS

- Claire LENAIN, Directrice de l'Offre de service et de la Communication, ASIP Santé
- Loïc TRINH, VP, URPS kinésithérapeute IDF

### Critères de sélection et d'évaluation

Les critères d'évaluation des projets ont été co-construits avec le comité scientifique. Il s'agit avant tout de pouvoir évaluer les projets sur leur utilité et sur l'impact positif qu'ils ont sur l'avenir et la pérennité du système sanitaire et médico-social français.

### Les critères

- Accessibilité
  - ⇒ Ce critère évalue les projets au regard de leur accessibilité (géographique, budgétaire, ergonomique, etc.) pour les patients.
- Coordination
  - ⇒ Ce critère évalue les projets sur leur capacité à faire travailler les professionnels ensemble, à favoriser la coopération entre métiers.
- Efficience
  - ⇒ Ce critère permet d'évaluer le projet sur ses aspects économiques et financiers. Il prend en compte l'investissement en ressources humaines et le budget au regard de l'efficience des soins et des bénéfices pour le patient.
- Co-construction
  - ⇒ Ce critère évalue le degré d'implication des parties prenantes dans la conception et le déploiement des projets ainsi que la pluralité des acteurs engagés.
- Décloisonnement
  - ⇒ Ce critère évalue le degré de décloisonnement que permet le projet au niveau sectoriel ou des métiers.

### Comment participer ?

Il suffit de remplir le formulaire « fiche projet » accessible en suivant ce lien avant le 10 juin 2019 :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd7UhO6w1r75KCfYKkaRrPF0AGA8hyIGHMENOw7yM-YtEfo9Q/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd7UhO6w1r75KCfYKkaRrPF0AGA8hyIGHMENOw7yM-YtEfo9Q/viewform?usp=sf_link)

Vous serez ensuite recontacté par nos équipes pour vous informer du résultat. Si vous êtes sélectionnés, nous vous enverrons une trame PowerPoint à remplir pour préparer votre pitch.

### Comment les projets sont-ils récompensés ?

Les projets sélectionnés par le comité scientifique bénéficieront d'une communication spécifique sur le site de la campagne #FASN, sur les réseaux sociaux et sur les supports de communication diffusés lors de ces rencontres.

- Liste des prestations remportées par les projets sélectionnés par le comité scientifique :
  - ⇒ Pitch de 8 minutes
  - ⇒ Accès à l'annuaire matchmaking de la campagne #FASN (2015-2019)
  - ⇒ Visibilité du projet sur les supports de communication de la journée du 27 juin 2019
  - ⇒ Valorisation dans la newsletter bilan envoyée à 50k contacts en santé
  - ⇒ 3 mois d'abonnement à [Health&Tech Intelligence](#)
  - ⇒ 3 pass pour le prochain rendez-vous #FASN